Conditions générales Aquation

Inscription : L'inscription aux cours est définitive dès réception de la facture/confirmation de participation.

Désistement : En cas de désistement, annoncer celui-ci à Aquation <u>par écrit</u> au plus tard 5 jours avant le début de la période concernée. Passé ce délai, le 50% du montant du cours sera demandé.

Prix des cours : Sauf condition spéciale, le payement est à effectuer <u>dans les 30</u> <u>jours</u> suivant la réception de la facture.

Absences : Seules les absences excusées peuvent être remplacées. Merci d'informer Aquation au plus vite de vos absences prolongées.

Remboursement, reports : Si une leçon n'a pu être dispensée par Aquation et a dû être annulée, le montant correspondant à celle-ci vous sera remboursé. Les vacances privées et empêchements personnels (professionnels, familiaux) ne sont pas déductibles ni remplaçables au-delà de la période de validité de l'inscription.

Remplacements : En cas d'empêchement exceptionnel à se rendre à une leçon, il est possible de remplacer celle-ci un autre jour, <u>après avoir préalablement</u> informé Aquation.

Certificats médicaux : Les certificats médicaux sont pris en compte dans le cas de l'inscription avec le tarif au prorata au-delà de 3 semaines consécutives, soit dès la 4ème semaine d'absence. Les cours manqués seront reportés sur la période suivante.

Les certificats médicaux ne sont pas pris en compte en cas d'inscription annuelle (août-juin) en revanche les cours manqués peuvent être rattrapés durant la période de validité de l'inscription annuelle.

Hygiène : Afin de garantir une bonne qualité d'eau et d'en réduire le chlore, une **douche complète** est indispensable avant le cours, ainsi qu'un démaquillage si nécessaire.

Problèmes techniques: Aucune charge ne peut être retenue contre Aquation et Muriel Kuster en cas de problèmes techniques liés à la gestion des bassins et/ou de fermeture(s) non planifiée(s) de ceux-ci.

Assurance : L'assurance risque accident est à la charge de chacun(e). Aquation et Muriel Kuster déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de vol dans l'enceinte de la piscine et les vestiaires.

Renseignements, contact: Aquation - Muriel Kuster, Trois-Rods 15, 2017 Boudry, 032/730 17 76. www.aquation.ch/contact@aquation.ch

Boudry, juin 2023